

vivre à

# Angerville

MAGAZINE COMMUNAL MARS 2023 - N° 113



**Le salon d'art  
s'expose  
du 1<sup>er</sup> au 7 avril**

## SOMMAIRE

### P. 3

Edito du maire  
Johann Mittelhauser

### P. 4 à 11 "Ma ville"

4. Les élèves de CE2 préparent le permis piéton  
Le Taiso va vous faire bouger
7. Le Happy cook est de retour
8. Salon de l'Art du 1<sup>er</sup> au 7 avril
9. S'équiper à sa vue sans rien dépenser
11. Rappel à la réglementation pour les chiens catégorisés

### P. 12-13 "Dossier"

École connectée: la transformation numérique au Petit Nice

### P. 15

Les Angervillois décrochent le 1<sup>er</sup> prix du concours Ilan Halimi

### P. 16-17 "Portrait"

Nabila Fechkah: éducatrice de jeunes enfants

### P. 18-19 "Agenda"

### P. 20 Porte ouverte des Sapeurs pompiers

N°113  
Mars 2023

**Vivre à Angerville**

The cover features a photo of an art exhibition with people looking at paintings. Text on the cover includes: "Le salon d'art s'expose du 1<sup>er</sup> au 7 avril". Social media icons for Instagram, Facebook, and Twitter are at the bottom.

Retrouvez nous sur le site

[www.mairie-angerville.fr](http://www.mairie-angerville.fr)

sur Instagram, Twitter et Facebook  
Angerville mairie.

**Directeur de la publication :** Johann Mittelhauser.  
**Contrôle éditorial :** Tiphannie Le Vezu.

**Service communication :** Marine Faguet, Myriam Rebut.

**Crédit photos :** Mairie d'Angerville.

**Maquette et mise en page :** Alfred et compagnie.

**Impression :** IdlImprim.

**Dépôt légal :** mars 2023.

Vivre à Angerville est édité par  
le Service Communication de la Mairie d'Angerville.

34 Rue nationale - 91670 Angerville

Tél. 01 64 95 20 14

<http://www.mairie-angerville.fr/>

## RETOUR EN IMAGE



# DÉFI RELEVÉ POUR LE CARNAVAL CRÉOLE !

**C'était un vrai challenge que d'organiser un grand carnaval créole, d'en faire un moment fort et annuel de la vie culturelle et festive de notre commune. Et on peut dire, au vu du nombre de personnes qui se sont spontanément jointes au cortège et à l'engouement, encouragées par la furieuse énergie des groupes présents, que le succès était bel et bien au rendez-vous ce samedi 11 février.**

**Un moment de fête rendu possible grâce à l'aide précieuse et l'énergie sans faille des bénévoles de l'ACOMA, du Comité des Fêtes et des Parents d'Élèves, qui pour la joie de tous reviendra l'an prochain pour une seconde édition.**





**JOHANN MITTELHAUSSER**  
MAIRE D'ANGERVILLE

# CONSTRUIRE ENSEMBLE LA VILLE DE DEMAIN

Les cafés citoyens ont fait leur grand retour et aux côtés des traditionnelles réunions publiques, ils démontrent leur complémentarité et nous offrent l'occasion, dans un cadre informel et convivial, en petit groupe, d'échanger sur notre ville et de mieux en comprendre les évolutions. C'est également un moment privilégié qui me permet d'être encore plus en proximité et à votre écoute. A l'heure où la défiance est malheureusement de plus en plus grande vis-à-vis des élus, je tiens à rappeler ô combien, sur nos communes, cet engagement du quotidien reflète au mieux celui de la chose publique à laquelle nous sommes toutes et tous profondément attachés.

Je tiens donc à remercier, pour leur disponibilité et leur gentillesse, nos hôtes de ces derniers rendez-vous où les échanges furent riches, transpartisans et surtout constructifs. Alors que notre société prône la dématérialisation de tout, sachons prendre le temps de nous retrouver et de nous rassembler pour se parler directement et sans filtres. Les politiques de toute nature gagneraient à ne jamais oublier le rôle fondamental de cette discussion du quotidien que les Romains pratiquaient déjà, il y a 2 000 ans, sur leurs forums.

Si vous souhaitez, vous aussi, organiser ou participer à un tel rendez-vous, n'hésitez pas à vous signaler en mairie ou via l'adresse [accueil@mairie-angerville.fr](mailto:accueil@mairie-angerville.fr)

Côté vie culturelle et engagement, ces dernières semaines furent encore très prospères pour notre commune avec la première édition du carnaval créole dont le soleil sera venu couronner le succès ou encore la première place au prix national Ilan Halimi, contre les discriminations, remporté par nos jeunes de l'Espace Simone Veil qui se sont vus remettre leur distinction à la chancellerie en présence du Garde des Sceaux, Ministre de la justice.

Je suis fier de cette jeunesse qui s'engage et montre, avec détermination et une incroyable énergie, ce dont elle est capable. Elle est la relève de demain et nul doute qu'elle saura prendre toute sa place dans la société si elle leur accorde voix au chapitre. Et c'est, modestement, mais résolument, ce que nous entreprenons, depuis 2014, à leurs côtés. Un immense bravo à eux, ils nous rendent fiers et démontrent qu'ici à Angerville, nul besoin d'être grand pour démontrer sa force et son talent ! Je vous invite à découvrir leur réalisation en page 15 du magazine.

## MA VILLE

### DÉPÔTS SAUVAGES

## UN POLLUEUR ÉCOPE D'UNE AMENDE ET DE POURSUITES

À Angerville comme ailleurs, nul n'échappe désormais à ce fléau que sont les dépôts sauvages dont nous constatons toutes et tous l'inquiétante augmentation partout en France. Face à cela, et comme il l'avait annoncé, le Maire, Johann Mittelhauser, **prône la tolérance zéro**. Il a donc demandé aux services, depuis plusieurs mois, **la mise en œuvre de caméras piège mobiles, en différents endroits sensibles de la commune et particulièrement exposés à ce phénomène**.

Récemment un Angervillois en a fait les frais et s'est fait prendre la main dans le sac.

En effet, mi-février, celui-ci s'est rendu avec son véhicule sur un chemin rural, le long d'un bois, pour y déverser près de 6 m<sup>2</sup> de déchets en tout genre.

*« Ce genre de comportement est inadmissible et parfaitement indigne ! Cet habitant devrait avoir honte de dégrader et polluer ainsi notre environnement ! Je remercie les services municipaux et la police municipale pour leur implication du quotidien afin de mener l'enquête en toutes circonstances pour identifier les auteurs. »*

*Ces actions nous coûtent chères à tous, il ne peut y avoir de tolérance ni d'excuses. Ce n'est peut-être qu'une goutte dans l'océan, tant le phénomène est grandissant, mais je suis persuadé que seule une action appuyée sur le terrain, avec ces moyens déployés, est de nature à juguler ce phénomène à lutter contre le sentiment d'impunité de ces pollueurs et l'exaspération de ceux qui en sont victimes sur leurs propriétés.*

*Désormais, que chacun sache bien qu'à Angerville c'est tolérance zéro et qu'à chaque fois que nous pourrons poursuivre les auteurs, nous le ferons sans hésiter »* indique le Maire, Johann Mittelhauser.

Et dans les faits, cet auteur vient d'écopé d'une amende administrative de 1 000 € prononcée par le Maire pour dédommager la ville des frais engendrés par le retrait des immondices.

Par ailleurs, une plainte a également été déposée et l'auteur s'expose désormais à des poursuites et à une contravention de 5<sup>ème</sup> classe pouvant aller jusqu'à 1 500 €.

À Angerville, comme partout ailleurs, les déchets dans la nature c'est NON.



### DÉPISTAGE DU CANCER COLO-RECTAL MARS, LE MOIS POUR SE FAIRE DÉPISTER

**Le saviez-vous ?** Le mois de mars est LE mois du dépistage du cancer colorectal.

En Essonne, seulement une personne sur quatre se fait dépister contre le cancer colorectal, pourtant deuxième cancer le plus meurtrier en France.

Chaque année, 300 000 Essonniens et Essonniennes de plus de 50 ans sont invités par le Centre Régional de Coordination des Dépistages des cancers à réaliser un test de dépistage.

**Ce test simple et gratuit peut sauver des vies !**



**Bon à savoir : il est possible de retirer un kit auprès de son pharmacien, son médecin ou de le recevoir directement chez soi après l'avoir commandé sur le site [monkit.depistage-colorectal.fr](http://monkit.depistage-colorectal.fr).**



### COLLECTE DE SAPINS SITÔT RASSEMBLÉS, SITÔT TRANSFORMÉS ET RÉEMPLOYÉS !



Dans le cadre de l'opération « après les fêtes c'est la collecte », pas moins de 247 sapins ont été récupérés par les services techniques de la ville ! Et bien figurez-vous que ces contributions ont d'ores et déjà été transformées en **paillage protégeant, entre autres, les nouveaux espaces verts vivaces** qui ont « poussé » sur le parking du stade. Une première **action de renaturation** qui vise à **limiter les effets climatiques du béton** tout en préservant la biodiversité du cœur de ville.

## MA VILLE



### AUX ABORDS DU PETIT NICE UNE GALERIE D'ART À CIEL OUVERT

Découvrez la série de reproductions des œuvres de Yolande Delcourt qui pare généreusement les abords de l'école du Petit Nice, avant l'heure de belles et vives couleurs printanières.

Au fil d'une balade ou d'un trajet quotidien vers l'école, laissez-vous transporter par cette initiative de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne, qui vise à intégrer l'art à la vie quotidienne des résidents. Alors d'un joli bouquet de tournesols à une appétissante corbeille de fruits, et puisqu'il ne s'agit ici que d'un tout petit aperçu, couvrez-vous, sortez et ...CONTEMPLÉZ !



### RECRUTEMENT SAISONNIER AGRICOLE À LA COOPÉRATIVE ÎLE-DE-FRANCE SUD

Tu es majeur(e), véhiculé(e) et disponible pour une période minimale de 3 semaines (possibilité de prolongation suivant la météo) ?

Viens découvrir l'univers de la moisson en participant à l'accueil de nos agriculteurs durant cette période de collecte des céréales !

**Nous t'invitons à nous adresser ton CV à l'adresse mail suivante : [rh@idfsud.com](mailto:rh@idfsud.com)**



### UN NOUVEAU FOOD-TRUCK POUR SE RÉGALER À L'ANTILLAISE !



Mercredi 1<sup>er</sup> février, Marie-Claude Doxant, a installé son food-truck pour la première fois sur le parking du stade. **Chaque mardi, mercredi, vendredi et samedi, de 11 h à 14 h 30 et de 17 h à 22 h cette Angervilloise propose des spécialités antillaises pour réveiller vos papilles, en formule ou à la carte !**

Passionnée de cuisine, Marie-Claude Doxant aime l'idée de pouvoir déplacer sa cuisine et ses instruments pour faire découvrir la cuisine créole et par chance, les gourmands d'Angerville et des alentours peuvent enfin profiter de ses talents en dégustant ses fameux bokits, accras et délicieux beignets de banane !

## MA VILLE

POLICE MUNICIPALE

### LES CE2 PRÉPARENT LE « PERMIS PIÉTON »

Lundi 13 février, les agents de la police municipale intervenaient dans les classes de CE2 pour lancer la préparation du « permis piéton », une action de responsabilisation et de sensibilisation aux dangers de la rue pour se déplacer en sécurité, intégrée au programme officiel.

Après un rappel des numéros d'urgence à connaître, le responsable de la police municipale, dans le cadre de cet apprentissage à la 1<sup>ère</sup> éducation routière, a rappelé les bons réflexes à adopter pour bien agir dans la rue, notamment comment se placer et prendre ses dispositions pour s'engager et traverser en sécurité. Les élèves ont également appréhendé les principaux panneaux destinés à l'usage des piétons. Le Brigadier-chef principal souligne « *ce dispositif a pour objectif d'automatiser les bons comportements face aux risques et dangers de la rue. Il est nécessaire que les enfants aient conscience que dans la rue, le droit à l'erreur n'existe pas* ».

D'ici quelques semaines, après s'être bien préparés auprès de leurs enseignantes grâce au kit fourni par la MAIF, les écoliers participeront à une mise en situation supervisée par la police municipale, dernière étape avant le passage du « code jeune piéton » qui comportera 12 questions ! Puis viendra l'heure pour les CM2 de se préparer au permis vélo ...



AVEC LE TAÏSO,

### LE JUDO CLUB VA VOUS FAIRE BOUGER !

Depuis peu, le judo club propose un nouveau cours : le taïso ! Aurélien Delaine, Président du club nous en dit plus sur cette discipline rattachée à la fédération de Judo. « *Taïso, signifie faire bouger son corps en Japonais. Il s'agit d'une méthode de préparation physique et mentale basée sur des exercices en rapport avec le judo (renforcement musculaire, maîtrise des gestes, souplesse et relaxation) qui prépare le corps à la pratique du judo sans en intégrer l'aspect technique et combat du judo.* » Vous l'aurez compris, avec le taïso, pas de coups, pas de projections et pour ceux qui n'osent pas sauter le pas du kimono, bonne nouvelle, il n'est pas obligatoire ! Aurélien Delaine tient à ajouter : « *le taïso est un formidable outil de préparation à la pratique du judo mais peut se pratiquer sans faire de judo* » et pour ne pas freiner les bonnes énergies, notez qu'il est tout à fait possible de rejoindre les cours (le lundi et le jeudi de 20h à 21h) en cours d'année. L'ambiance est excellente et les cours se font souvent en musique !



Plus d'informations au 06 20 99 53 50.



### LES JUDOKAS ASSISTENT AU TOURNOI DE PARIS !

Les 4 et 5 février, 40 membres du club ont pu découvrir le plus grand tournoi de Judo au monde à l'Accord Hôtel Arena. Enfants et accompagnateurs ont été comblés ! « *En plus d'assister à la magique victoire de Teddy Riner après environ 10 ans d'absence au tournoi, les enfants ont pu participer à des ateliers organisés dans les coursives* », nous confie Aurélien Delaine, Président du club. Une sortie exceptionnelle qui tout en développant leurs connaissances sportives n'aura pas manqué de susciter chez les plus jeunes, des envies de carrières et de succès.

## MA VILLE

### 100 DES DOUCEURS ANGERVILLOISES AU SALON DE L'AGRICULTURE !



Vous avez eu la chance de visiter le salon de l'agriculture ? Peut-être avez-vous pu y rencontrer Aline Coutté, une Angervilloise passionnée de pâtisserie qui a fondé son entreprise « Les Cannelines ».

Pendant deux jours, elle a proposé ses délicieuses douceurs confectionnées à base de matières premières locales sur le stand du Département de l'Essonne. Une première participation mémorable qui a surtout donné au grand public, la chance de découvrir entre autres délicieuses recettes, ses meringues, ses croquants et de succulents cookies.



Découvrez les nombreuses créations en pâtisserie et biscuiterie sur le site [www.lescannelines.com](http://www.lescannelines.com)

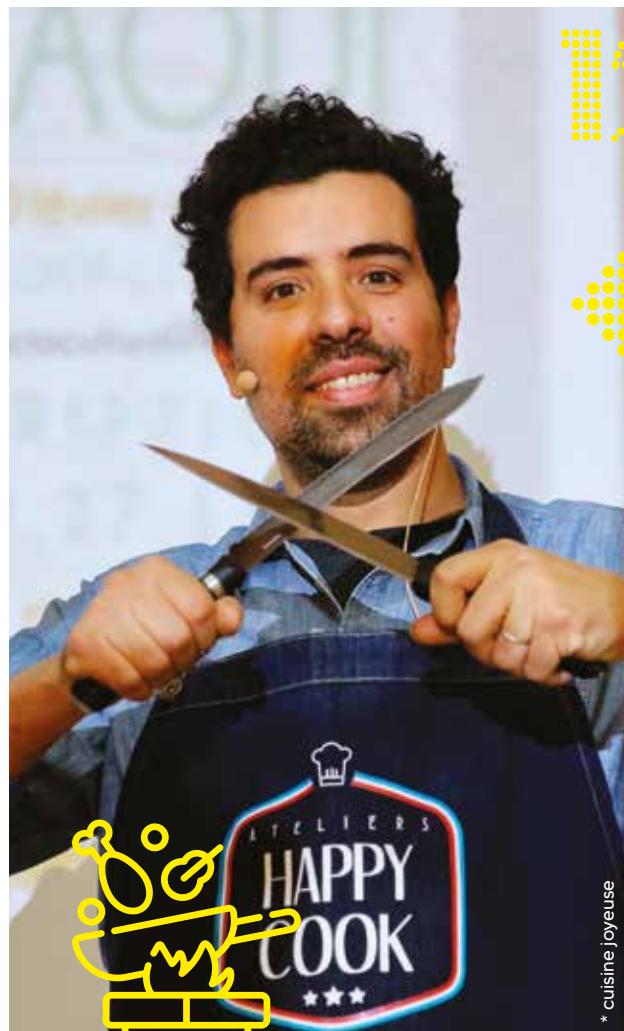


### 11 DU 24 AU 28 AVRIL VA Y AVOIR DU SPORT !



La mairie d'Angerville travaille activement avec les associations sportives de la commune pour vous offrir une semaine du sport, en encourageant la pratique d'une activité physique tout en rappelant l'importance d'un mode de vie actif pour tout le monde ! Football, vélo, randonnée, judo, boxe et certainement du karting, de l'équitation, du tennis et d'autres disciplines sportives vous seront proposés gratuitement sous réserve d'inscription.

Le programme se peaufine et sera distribué début avril dans toutes les boîtes aux lettres. En attendant réservez votre semaine et préparez vos tenues !



### 12 HAPPY COOK\* RÉINSTALLE SES CUISINES !

Après le succès de la première édition l'an passé, le concept « Happy Cook » revient et transforme de nouveau la salle polyvalente Guy Bonin en fourneaux professionnels le **samedi 15 avril prochain** !

Pour ce nouveau rendez-vous culinaire, c'est le chef ABDEL ALAOUI, chef formé à la cuisine gastronomique et fondateur du restaurant « YEMMA » qui partagera ses recettes, autour de saveurs japonaises et marocaines ainsi que ses astuces de pro ! Son nom vous parle ? Pas étonnant ! Il est l'un des cuisiniers qui régale régulièrement les invités de la célèbre émission « C'est à vous » sur France 5 !

Le samedi 15 avril pas moins de 50 amoureux de la cuisine pourront participer à cet atelier gourmand, leur permettant d'épater leurs proches, en maîtrisant parfaitement l'un des délicieuses recettes du chef.



**Tarif unique 20 €**  
**Réervations : 01 69 94 93 02**  
**au près de l'espace Simone Veil.**

\* cuisine joyeuse

## MA VILLE

### ÉTAT-CIVIL



#### NAISSANCES

23/12/2022 **SAINTIER** Lya  
 02/01/2023 **NESTA-MBAYA** Lejeune  
 04/01/2023 **RICOLLEAU** Emma  
 07/01/2023 **TSOGO MENYE** Emmanuel  
 27/01/2023 **BOUDET** Adèle  
 05/02/2023 **OYON** Ayden  
 13/02/2023 **DOUMBIA** Mohamed  
 15/02/2023 **SERRANT BERFROI** Jaylan



#### DÉCÈS

12/01/2023 **VENTIMIGLIA** Santina  
 11/02/2023 **INEKA** Tapekaud  
 17/02/2023 **SUREAU** Mauricette  
 épouse **VINDREAU**  
 18/02/2023 **GAUTHIER** Jean

### VENEZ RENCONTRER LES SAPEURS-POMPIERS

Aux abords de l'Espace Simone Veil, le samedi 15 avril de 13h à 18h, les sapeurs-pompiers du territoire vous proposent un moment de rencontre, avec exercices et démonstrations pour vous présenter toute la complétude de leurs missions et, pourquoi pas, faire naître chez vous des vocations ! Conscients qu'il n'est pas évident pour les citoyens de franchir la porte de la caserne, les femmes et les hommes du feu viennent à vous le temps d'un après-midi sur le parking de l'Espace Simone Veil. Ils vous expliqueront pourquoi et comment devenir sapeur-pompier volontaire !



# S'APPELLE SAPEURS POMPIERS

**SAMEDI  
15 AVRIL**  
DE 13H30  
À 18H  
à Angerville

### SALON D'ART TOUTE UNE SEMAINE POUR ADMIRER DES ŒUVRES !





Le traditionnel salon d'art de la ville vous ouvrira ses portes du 1<sup>er</sup> au 7 avril 2023. A la salle polyvalente, transformée en véritable musée pour l'occasion, les œuvres de plus de 90 artistes tous plus talentueux les uns que les autres, réunies pour vous en mettre plein les yeux. Peintres, sculpteurs, poètes ou photographes, ensemble ils partagent la même passion pour la création et ce plaisir généreux d'exposer leur travail aux yeux des visiteurs.

Cette année, **Adda Merzougui**, nous fait la joie d'en être l'invité d'honneur. L'an passé il avait su conquérir le public à l'unanimité avec son majestueux paon fait de métal recyclé. Venez (re)découvrir son art, qui reflète magnifiquement et brillamment, tout en sculpture, sa passion pour les animaux.

Le Petit Nice sera également représenté puisque quelques classes de maternelle et d'élémentaire exposeront leurs créations dans le hall, ce qui promet une entrée haute en couleurs et on aime déjà l'idée !



**Samedi : ouverture 15h - vernissage à 18h**

**Dimanche : 10h-12h - 14h 19h**

**Lundi à vendredi : 15h 18h**

## MA VILLE

S'ÉQUIPER EN OPTIQUE SANS RIEN DÉPENSER

### C'EST POSSIBLE À ANGERVILLE, GRÂCE À “OPTIQUE X AUDITION” CHEZ “POINT SANTÉ ANGERVILLE”

Installé au 3 rue de Dourdan, juste à côté de la boulangerie « Aux délices d'Angerville »,

le « Point Santé Angerville » a ouvert ses portes début février.

Mais qu'est-ce que c'est ? Sur une surface exceptionnelle d'environ 450 m<sup>2</sup>,

Point Santé Angerville est un espace de co-working (travail partagé) qui vise à réunir des professionnels

de santé spécialisés en mettant à leur disposition des espaces de travail fonctionnels,

de façon ponctuelle ou plus durable, grâce à des conventions

de mise à disposition de locaux et/ou de matériel et/ou de personnel.

Ce système permet ainsi de soulager les professionnels de santé en termes d'engagement

et d'investissement, selon leurs envies et leurs besoins.

Leur devise : « Notre flexibilité est la clé de votre liberté. »



#### Optique et lunetterie à moindre coût

Déjà en place depuis l'ouverture, Optique X Audition propose un service opérationnel d'optique lunetterie.

Pour le renouvellement ou l'adaptation des corrections optiques de vos lunettes et lentilles de contact, Soline, professionnelle de santé, optométriste diplômée de la faculté d'Orsay et formée par des médecins ophtalmologues se tient à votre disposition.

Au cas par cas, elle pourra vous proposer ses conseils face au large choix de montures.

#### Le plus ?

Plus de la moitié des montures disponibles est éligible au dispositif 100% santé instauré par l'Etat, autrement dit, en poussant les portes de l'espace, il est possible de s'équiper sereinement, en s'assurant d'être entièrement remboursé des frais occasionnés.

L'autre moitié des montures ne

dépassant pas les 169 €, il est possible de vous faire plaisir tout en maîtrisant votre budget !

#### Faire plus pour votre porte-monnaie et pour la planète

Du matériel informatique dernier cri, l'utilisation de la signature électronique, des cartes de visite dématérialisées, une optimisation du système de livraison, une mise en commun des moyens, tout a été pensé pour réduire au maximum l'empreinte carbone et écologique.

#### Des box opérationnels vacants pour des professionnels de santé spécialisés

Pour le moment, pas moins de 5 box libres, voués à accueillir des professionnels de santé spécialisés.

Point Santé France, gestionnaire de l'espace, déjà à la tête de 4 structures similaires, tient à rassurer les professionnels de santé déjà installés sur la commune. L'idée est de proposer « une

offre de soins qui n'aurait pas sa place dans les locaux de la maison de santé, à travers des solutions complémentaires.

Toutes les candidatures seront d'ailleurs soumises à l'accord de la municipalité.

**Aux professionnels de santé qui seraient tentés par l'opportunité de venir exercer sur la commune d'Angerville,**

Point Santé Angerville, souligne qu'une salle de réunion, une kitchenette et de grands espaces de stockage sont également à leur disposition. Ils font donc appel à des professionnels de santé soucieux de favoriser l'accès aux soins, souhaitant mutualiser les espaces, optimiser leurs compétences, et mettre à profit du point santé leur bon sens pour travailler dans l'entraide et l'efficience.



#### Horaires d'ouverture :

**Le mardi : de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h30**

**Du mercredi au samedi :**

**de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30**

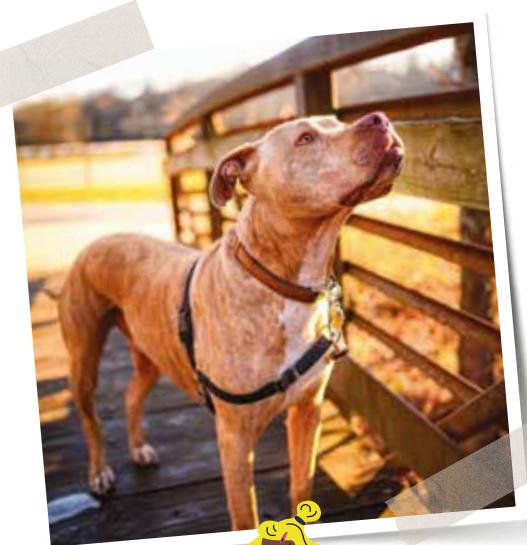
**Contact : 01.60.82.13.76**

## RAPPEL RÈGLEMENTATION

# CHIENS CATÉGORISÉS ET PERMIS DE DÉTENTION : TOUTES LES INFORMATIONS

Une réglementation particulière encadre les chiens dits « dangereux », qui sont classés en deux catégories distinctes en fonction de leurs caractéristiques morphologiques.

Elle implique pour les maîtres un certain nombre de précautions à prendre et d'obligations à respecter, notamment l'obtention d'un permis de détention.



## QUELS SONT LES CHIENS CATÉGORISÉS ?

Les éléments de reconnaissance de ces chiens de 1<sup>re</sup> catégorie sont définis par arrêté.

**Les chiens d'attaque, dits de 1<sup>re</sup> catégorie, sont des chiens issus de croisements assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de races suivantes :**

- American Staffordshire terrier (communément appelés pit-bulls)
- Mastiff (communément appelés boerbulls)
- Tosa

**Les chiens de garde et de défense, dits de 2<sup>e</sup> catégorie, sont les chiens des races suivantes :**

- American Staffordshire terrier (communément appelés pit-bulls)
- Rottweiler
- Tosa

La catégorie des chiens de garde et de défense comprend aussi les chiens issus de croisements assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Rottweiler.



## QUELLES SONT LES PIÈCES À FOURNIR POUR OBTENIR LE PERMIS DE DÉTENTION ?

La délivrance du permis de détention par la mairie est valable à vie sous réserve de présenter le dossier de demande de délivrance (CERFA 13996\*01 pour le définitif et 13997\*01 pour le provisoire) et les pièces justificatives obligatoires et régulièrement actualisées :

- Identification du chien.
- Certificat de stérilisation pour les chiens de catégorie 1.
- Certification de vaccination antirabique en cours de validité.
- Evaluation comportementale.
- Attestation spéciale d'assurance responsabilité civile.
- Attestation d'aptitude délivrée après le suivi de la formation portant sur l'éducation et le comportement canin.



## MA VILLE

### PERMIS DE DÉTENTION : QUI, QUAND, COMMENT ?

**RAPPEL :** Tout détenteur d'un chien de catégorie 1 ou 2 de plus de 8 mois doit posséder un permis de détention. Pour y prétendre, le déclarant doit être majeur, posséder un casier judiciaire vierge de toute inscription au B2, ne pas être sous tutelle ou avoir déjà fait l'objet d'un retrait de garde de chien.

L'obtention du permis de détention provisoire entre 8 et 12 mois et devient définitive après évaluation comportementale payante effectuée par un vétérinaire agréé (liste disponible en mairie). La délivrance de ce document à un propriétaire de chien catégorisé par la mairie de sa commune de résidence est soumise à plusieurs conditions.



### LA LOI C'EST LA LOI !

**Le responsable de la police municipale tient à souligner « les contrôles en ville sont réguliers, toute situation de détention irrégulière est délictuelle et toute pièce justificative non fournie dans les délais est passible d'une amende, voire d'un placement de chien en fourrière ». Il est indispensable de tenir compte du coût engendré par la détention d'un chien catégorisé, en plus des responsabilités que cela engendre ».**

Et pour ceux qui seraient tentés de se décharger de ces contraintes en adoptant des American staffordshire terrier croisés, des Staffys ou des Americans bully non inscrits au LOF pour contourner la réglementation, il est important de noter qu'ils sont morphologiquement assimilables à des chiens de 1<sup>ère</sup> catégorie et seront donc soumis à une diagnose, autrement dit, un diagnostic de race effectué par un vétérinaire. « *La loi dit que c'est à eux d'amener la preuve que le chien ne rentre pas dans les standards des chiens catégorisés et est donc décatégorisé* », tient à appuyer le responsable de la police municipale.

**Chiens de catégorie 1      Chiens de catégorie 2**

Obligations	Chiens de catégorie 1	Chiens de catégorie 2
Identification	Obligatoire	Obligatoire
Vaccination contre la rage	Obligatoire	Obligatoire
Stérilisation	Obligatoire	Non Obligatoire
Assurance responsabilité civile	Obligatoire	Obligatoire
Possession d'un permis de détention	Obligatoire	Obligatoire
Possession d'une attestation d'aptitude	Obligatoire	Obligatoire
Evaluation comportementale du chien	Obligatoire	Obligatoire

Restrictions	Chiens de catégorie 1	Chiens de catégorie 2
Acquisition	Interdit	Autorisé
Cession à titre onéreux ou gratuit	Interdit	Autorisé à condition que le chien soit cédé avec un certificat vétérinaire mentionnant la catégorie du chien
Importation ou introduction sur le territoire français	Interdit	Autorisé
Accès aux lieux publics, transports en communs et locaux ouverts au public	Interdit	Autorisé à condition que le chien soit muselé et tenu en laisse par une personne majeure
Accès à la voie publique et aux parties communes des immeubles collectifs	Autorisé à condition que le chien soit muselé et tenu en laisse par une personne majeure	Autorisé à condition que le chien soit muselé et tenu en laisse par une personne majeure
Voyage en avion	Interdit	Autorisé (uniquement sur les vols Air France et les vols de fret)



Ecole connectée

## LA MAIRIE ACCOMPAGNE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



**Face à l'omniprésence des outils numériques dans la société et la vie quotidienne, la municipalité poursuit son engagement pour les intégrer au sein de l'établissement scolaire et permettre aux élèves d'être accompagnés à leurs usages par leurs professeurs. Ainsi, la mairie vient d'investir 42 300 € (subventionnés à hauteur de 70 % par le plan France relance mis en place par l'Etat) afin de moderniser l'infrastructure informatique de l'école élémentaire, en câblant l'ensemble des classes au réseau et dotant chaque classe d'une borne WIFI équipée d'un interrupteur conformément à la loi abeille en plus de l'achat d'une vingtaine de tablettes. Cet investissement a également permis de déployer un Environnement Numérique de Travail qui fait le lien entre le corps enseignant et les parents.**



L'efficacité pédagogique des technologies de l'information et de la communication n'est plus à prouver, et leur pertinence dans l'enseignement ne se discute désormais pas plus que celle de l'électricité car aujourd'hui c'est un fait, les enfants, tous comme leurs aînés, sont ultra connectés. Aussi, l'enjeu pour la mairie est d'accompagner cette transformation, avec deux objectifs majeurs en ligne de mire : réduire les inégalités face au numérique (sauront-ils tous créer et se servir d'une adresse mail, réaliser une démarche administrative, faire une recherche documentaire sur le web, trier et vérifier les informations ?) et profiter des nouveaux outils d'apprentissage.

**En d'autres termes éduquer au numérique et par le numérique.**

C'est donc dans cette optique que la mairie a mené en étroite collaboration avec l'éducation nationale et l'agglomération (qui met à disposition des communes adhérentes, son service informatique), un travail de fourmi pour moderniser l'infrastructure de l'école, fibrée l'été dernier, à commencer par l'installation d'une baie informatique sécurisée qui filtre toutes les données non adaptées aux enfants.



## REMISE À NIVEAU DES TABLETTES À DISPOSITION DES ENSEIGNANTS ET DES ENFANTS

Equipé d'ipad depuis plusieurs années, le Petit Nice accueille désormais ce que l'on appelle une « classe mobile ». Les tablettes passent de classe en classe selon les besoins et les exercices programmés. Grâce à l'investissement de la mairie, l'équipement est renouvelé pour moitié pour les plus anciennes tablettes au nombre de 40. « *Devenus indispensables au fil des années, ces supports numériques favorisent les apprentissages des élèves et permettent aux professeurs des écoles de tester de nouvelles méthodes pédagogiques* » raconte Christel THIROUIN, adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires.



« La mairie est venue également enrichir le matériel numérique de l'école avec 13 PC en plus des tablettes et du réseau WIFI sécurisé et performant grâce à la fibre. C'est une vraie chance pour l'école » confie Valérie CAFFIN, directrice de l'école élémentaire. A travers divers projets menés en classe, les élèves pourront enrichir leur éducation aux médias et à l'information, et ainsi être alertés sur les atouts mais aussi les pièges du numérique. « Les enfants sont confrontés très tôt aux écrans et c'est par l'éducation donnée dans les familles et à l'école qu'ils sauront utiliser cet outil de façon sereine et sans danger. » complète Valérie CAFFIN.



## DÉPLOIEMENT D'UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

Déployé par le département de l'Essonne dans tous les collèges, l'ENT est une plateforme qui offre de nombreuses possibilités en matière de gestion de la vie scolaire. Sous l'impulsion de la mairie et de l'équipe éducative, cet espace numérique de travail a été mis en place pour les élèves et familles du Petit Nice à travers l'application libre de droit « ONE ». Grâce à cet outil alimenté par les enseignants, les parents peuvent désormais suivre depuis leur téléphone, ordinateur ou tablette, via un accès sécurisé (avec identifiant et mot de passe propre à chaque utilisateur) la scolarité de leur enfant. Avec cet outil, la communication avec les familles est simplifiée et améliorée, les activités de la classe seront valorisées, les outils numériques tels que le cahier de liaison, l'agenda, le blog et bien d'autres sont simples et intuitifs. Cette plateforme réunit de nombreux services numériques dans un seul espace sécurisé. Les parents qui ont déjà des enfants au collège ne seront pas dépayrés car « ONE » propose le même fonctionnement que l'ENT du collège. Il y aura donc une continuité entre le premier degré et le secondaire.



# Chez Simone !

ESPACE SIMONE VEIL ET FRANCE SERVICES

## LANCLEMENT PROCHAIN DES ATELIERS CUISINES DE L'ESPACE SIMONE VEIL

La cuisine est une activité agréable d'échanges et de brassages. Mais c'est aussi un outil de sensibilisation à l'équilibre alimentaire reposant sur l'utilisation de produits de saison.

C'est dans l'optique de rassembler des passionnés pour partager des recettes simples et peu onéreuses que l'équipe de l'Espace Simone Veil lance ses ateliers cuisine le 11 avril avec une succulente recette de crumble aux pommes accompagné de sa boule de glace vanille et cocktail sans alcool !

 Pour vous inscrire  
un seul numéro 01 69 94 93 02.



## UNE PERMANENCE DE MÉDIATION FAMILIALE À L'ESPACE SIMONE VEIL

**Le saviez-vous ?** Une semaine sur deux, le mercredi, une médiatrice familiale du groupement Cithéa, propose des permanences sur rendez-vous à l'espace Simone Veil.

### La médiation familiale pour qui, pourquoi ?

La médiation familiale vise à préserver le lien familial lorsqu'il est fragilisé par un événement, une situation de type : divorce, séparation, recomposition familiale. Elle permet également d'aider à résoudre les conflits familiaux autour du maintien des liens entre les grands-parents et les petits-enfants, entre jeunes adultes et leurs parents, en proposant un temps d'écoute, d'échanges et de négociation.

L'objectif de la médiation est de permettre d'aborder le conflit familial dans un espace neutre afin de restaurer le dialogue et de rédiger des accords qui pourront être homologués par un Juge aux Affaires Familiales.

 Pour prendre rendez-vous, se rapprocher de l'espace Simone Veil  
qui fera l'intermédiaire.

## UNE EXPOSITION NATURE-PEINTURE !

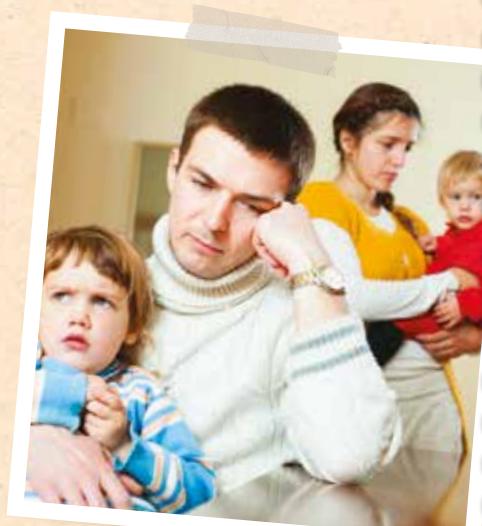
**Du 4 avril au 9 mai**, l'espace Simone Veil abritera l'exposition « Nature », proposée par l'association « arts plastiques mérévillois ». Au fil de paysages, d'animaux ou encore de fleurs et d'un support à l'autre, appréciez les différentes techniques et observez la beauté de cette nature... Une belle façon d'entrer dans le printemps !

## LE CAFÉ DES PARENTS REPREND !



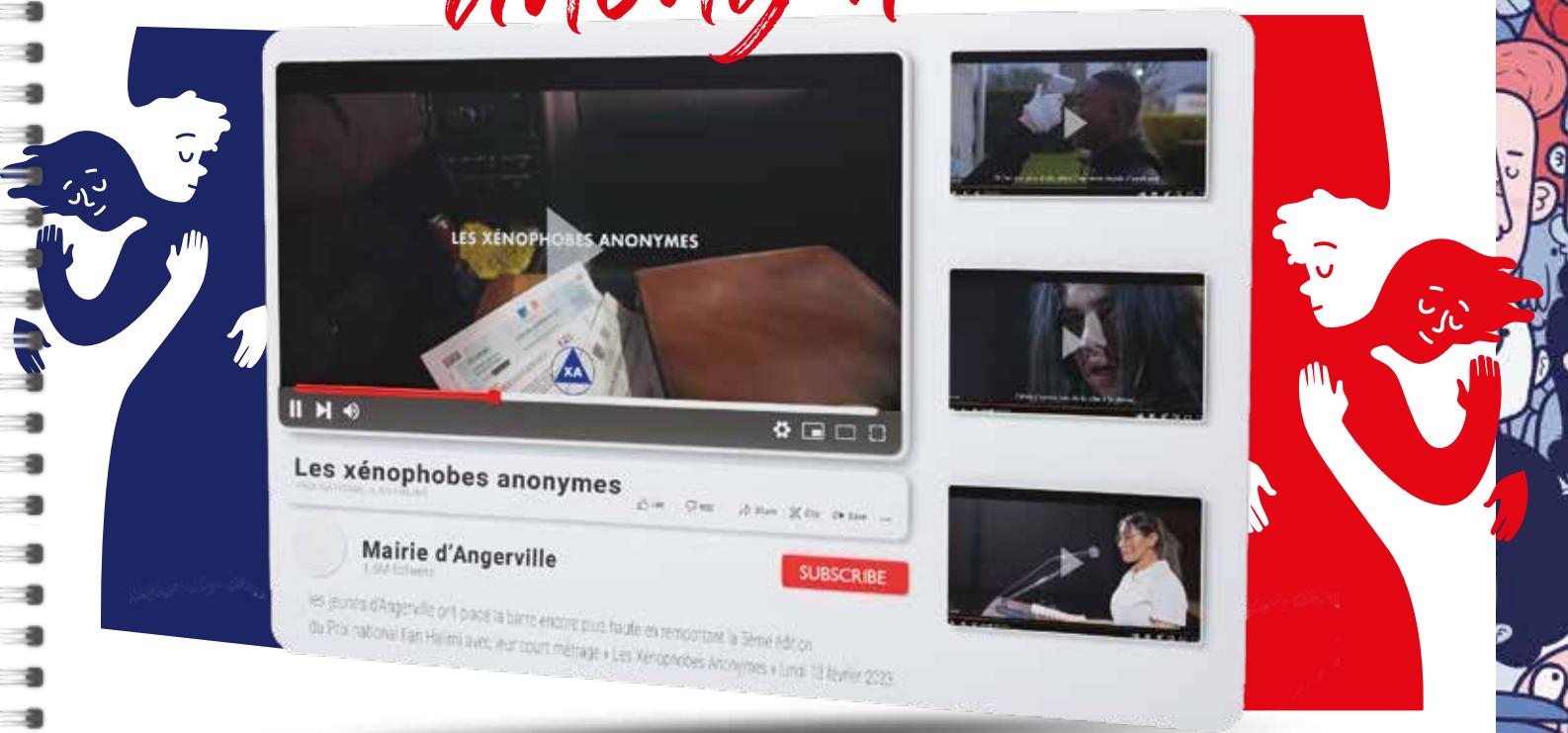
Les familles sont quelques fois confrontées à des difficultés dans l'encadrement et le suivi de leurs enfants, et ne savent pas toujours vers qui aller pour exprimer leurs problèmes. L'espace Simone Veil propose « le Café des Parents », un espace privilégié d'écoute et d'échanges entre parents, en compagnie des enfants, dans la recherche de réponses, où des professionnels apportent soutiens et recommandations.

**Prochains rendez-vous,  
les mercredis 5 avril et 10 mai.  
Inscription souhaitée, auprès des  
agents de l'espace Simone Veil.**



UN PRIX NATIONAL  
POUR LE CLIP ANGERVILLOIS

# Les xénophobes anonymes



Après avoir obtenu trois années de suite le 1<sup>er</sup> prix du concours citoyen du Département de l'Essonne, les jeunes d'Angerville ont placé la barre encore plus haute en remportant la 5<sup>ème</sup> édition du Prix national Ilan Halimi avec leur court métrage « Les Xénophobes Anonymes » lundi 13 février 2023.

Ce jour-là, Place Vendôme, Éric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, a récompensé et félicité le travail des Angervillois, en présence de Pap Ndiaye, ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse, Rima Abdul Malak, ministre de la Culture et Isabelle Lonvis-Rome, ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, de Reda, animateur du service jeunesse d'Angerville, Cédric Chihane, adjoint au Maire et Kylian, coproducteur du clip, professionnel reconnu sur la scène française.

Portée par le service jeunesse et 5 jeunes engagés contre les préjugés racistes et antisémites, déjà impliqués dans la réalisation des précédents clips vidéo, Widad, Jordy, Rokaya, Logan et Anthony, cette production, murie pendant deux ans, a été qualifiée par le jury de « meilleur travail réalisé depuis 2018 ». Cela grâce à une approche totalement nouvelle qui adapte le concept des alcooliques anonymes à la xénophobie, en alliant musique, poésie, humour noir et pédagogie. Ces mots d'encouragement ont évidemment rendu fière notre jeunesse qui a eu l'occasion de s'exprimer

avec beaucoup d'émotion lors de la cérémonie de remise de prix. Il faut dire que leur clip incarnait « du jamais vu ». La Xénophobie y est traitée comme une maladie qu'il faut guérir, ce qui n'a pas manqué de séduire, la présidente du Jury, Émilie Frèche, écrivaine et réalisatrice, qui souhaite travailler avec eux sur une réadaptation.



Leur projet, qui a bénéficié d'un financement de la Mutuelle Sociale Agricole (MSA) Île-de-France, du Département et de la commune, est à découvrir sur la page Youtube de la Mairie.

Bravo à tous les participants : pas moins d'une quarantaine d'habitants d'Angerville, figurants compris !

Flashez-le et visionnez le clip des jeunes Angervillois.





**Nabila Fechkah**  
Profession : éducatrice  
de jeunes enfants

## PORTRAIT



NABILA FECHKAH : ÉDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS

### EXPÉRIENCE, ÉCOUTE ET ACCOMPAGNEMENT AU SERVICE DES PLUS JEUNES ANGERVILLOIS ET DE LEURS FAMILLES

Installée à Angerville depuis 3 ans, Nabila FECHKAH, éducatrice de jeunes enfants a rejoint la collectivité en janvier dernier. Après des études en droit des affaires, elle a été entraîneuse fitness puis a suivi un cursus lui permettant de devenir auxiliaire de puériculture et d'exercer en salle de naissance. Une expérience qui l'a menée vers une formation complémentaire en petite enfance jusqu'à ce poste d'éducatrice de jeunes enfants.

Après avoir appréhendé les premiers jours de vie de nombreux bébés, c'est comme dans une continuité logique que Nabila a eu l'envie d'accompagner les jeunes enfants dépendants, pour leur donner toutes les bases d'une vie heureuse et harmonieuse afin de devenir un adulte équilibré. Elle souligne « *l'importance de s'impliquer dans l'éducation entre 0 et 3 ans, de considérer l'enfant comme une personne à part entière, dans le respect pour renforcer sa confiance en soi* ».

Adepte de l'éducation positive, elle exerce en période scolaire en collaboration avec l'enseignante de classe passerelle, qui accueille de petits écoliers de moins de 3 ans. À ses côtés, avec douceur, calme et patience, elle aide à leur compréhension, les conduit vers l'autonomie à travers l'apprentissage du langage, de la propreté,

de la sociabilisation et de nombreux jeux d'éveil sensoriels et moteurs. « *Ma formation me permet de bien maîtriser les connaissances relatives au développement social, affectif et émotionnel des enfants et grâce à l'écoute je sais m'adapter à chaque enfant et les considérer individuellement et en collectivité* ». Chaque mardi, à travers des actions de soutien à la parentalité, elle prône l'écoute et encourage les échanges auprès des familles concernées.

Côté élémentaire, Nabila, met en place des actions de prévention en partenariat avec la gendarmerie sur les thématiques du harcèlement, du cyberharcèlement, de l'utilisation raisonnée des écrans et intervient également sur le temps des repas, à la cantine où elle exerce un rôle de médiation et d'observation.

Chaque mercredi de 9h30 à 11h30 et de 14h à 17h et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires, c'est au sein de l'espace Simone Veil qu'elle met son savoir-faire à profit des familles et de leurs enfants d'âges mixtes. « *Je tiens à créer un lien de confiance aussi je m'adapte aux besoins et aux envies, pour proposer les ateliers adequats afin que les familles se sentent comme chez elles, puisque ce sont elles qui donnent vie à la structure* ». Dans une dynamique conviviale et respectueuse, Nabila accueille les familles demandeuses, pour leur proposer son écoute, sans jugement et tient à rassurer que le secret professionnel est strictement appliqué.

Et pour Nabila, à l'espace Simone Veil, les projets ne manquent pas : ateliers cuisine, soutien à la parentalité, projet intergénérationnel... Elle saisit toutes les opportunités pour créer du temps unique entre les parents et leurs enfants notamment en se rapprochant des animatrices de la médiathèque de l'agglo pour ouvrir les plus jeunes à la lecture, comme elle aimerait les ouvrir au monde en imaginant déjà quelques sorties...

## AGENDA

samedi  
1<sup>er</sup>  
avril

au vendredi  
7<sup>avril</sup>

 32<sup>ème</sup>  
SALON D'ART

**Salle polyvalente**  
Poussez les portes de la salle polyvalente transformée en véritable galerie d'art pour l'occasion ! Des centaines d'œuvres à découvrir, autant de preuves que nous sommes entourés de talentueux artistes ... Peinture, sculpture, poésie, photo... Préparez vous à en prendre plein les yeux !

**Horaires :**

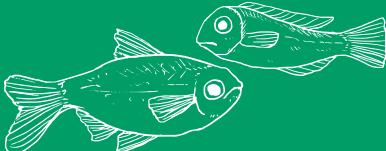
**Samedi : 15 h, vernissage à 18h**  
**Dimanche : 10h à 12h et 14h à 19h**  
**Du lundi au vendredi : de 15h à 18h**



samedi  
1<sup>er</sup>  
avril

 **LES HISTOIRES DE LA CABANE COLLENT DES POISSONS**

**10h : Jusqu'à 3 ans**  
**10h45 : 3 - 6 ans**  
**Médiathèque intercommunale**  
**Pour que les enfants et leurs parents partagent un moment agréable autour de jolies chansons et d'histoires amusantes.**  
Sur réservation 01 64 59 23 83



mercredi

5<sup>avril</sup>

 **GOÛTER PHILO**  
"L'AMITIÉ, ÇA SERT À QUOI ?"

15h  
Médiathèque intercommunale  
Avec un philosophe de l'association Les Petites lumières, on s'interroge sur les super pouvoirs de l'amitié. En préambule au spectacle *La Petite fille et le corbeau* de la Compagnie Mouka. Sur réservation 01 64 59 23 83



mercredi

12<sup>avril</sup>

 **CONSEIL MUNICIPAL**

20h  
Salle du conseil municipal, en mairie  
avec retransmission en direct sur la page facebook @Ville.angerville  
à l'ordre du jour notamment : le vote des budgets.

mercredi

12<sup>avril</sup>

 **CLUB DE LECTURE ADO**

Médiathèque intercommunale  
15h / dès 12 ans  
Viens partager autour de tes lectures, parler de tes coups de cœur et découvrir des nouveautés en avant-première.  
Sur réservation. 01 64 59 23 83.

mercredi

12<sup>avril</sup>

**SPECTACLE POUR ENFANT : LA PETITE FILLE ET LE CORBEAU**

Proposé par la Communauté d'agglomération

Salle polyvalente Guy Bonin



15h  
Proposé par la Communauté d'agglomération

Sur réservation 01 64 59 23 83

En famille dès 8 ans / Tarifs : de 5 à 8 €

Réservation au 01 64 94 99 09 / service.culturel@caese.fr

Billetterie en ligne en flashant le QR CODE



## AGENDA

Mercredi  
**19**  
avril

### CRÉATION DE CHIMÈRES

Médiathèque  
intercommunale  
15h  
Dès 6 ans  
Un atelier créatif pour  
imaginer une créature  
magique en mélangeant  
différents animaux réels  
ou mythiques.  
Sur réservation  
01 64 59 23 83.



Mercredi

**3**  
mai

### UNE CABANE DANS LA CABANE

Médiathèque intercommunale  
10h  
Dès 3 ans  
Les bibliothécaires proposent  
des lectures pour rêver de plein  
de cabanes avant de proposer  
un atelier pour créer sa propre  
cabane.  
Sur réservation 01 64 59 23 83.



Dimanche

**8**  
mai

### COMMÉMORATION

10h45  
Rassemblement devant la mairie  
Commémoration de la Victoire des  
alliés du 8 mai 1945.  
Cérémonie officielle.



Samedi  
**13**  
mai

### MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Seconde édition de ce rendez-  
vous gourmand visant à mettre  
à l'honneur le savoir-faire et la  
convivialité de nos producteurs et  
artisans de bouche locaux.



Samedi  
**6**  
mai

### PARLONS BOUQUINS

Médiathèque intercommunale  
10h30  
Adultes  
Venez découvrir les coups de  
œur, les révélations et les  
dernières trouvailles littéraires,  
musicales,  
cinématographiques. Romans,  
polars, BD, DVD...  
Inspirez-vous des lectures  
des bibliothécaires et des  
participants.  
Sur réservation 01 64 59 23 83.

à Angerville



Journée de promotion  
des métiers des

# SAPEURS POMPIERS

**SAMEDI  
15 AVRIL**

**DE 13H30  
À 18H**

**REJOIGNEZ LES  
SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES !**

Aux abords de l'Espace Simone Veil.

Exercices, démonstrations, activités et présentation de ce métier au service des autres

Parking Espace Simone Veil - 13 avenue du Général Leclerc - 91760 ANGERVILLE